

Image not found or type unknown



Aide benevole a un ami artisan

Par **MORON**, le **22/07/2009** à **21:14**

Bonjour,rnrnJ'aide régulièrement, une fois par semaine, un ami artisan volailler : Ma femme travaille et retraité, je me retrouve seul dans une maison de campagne isolée. J'apprécie la compagnie et cette petite activité me sort de ma routine. Le couvert m'est offert et c'est une vie de famille que je retrouve ainsi. D'autres services me sont rendus tels que le labour du terrain, la surveillance des animaux durant nos absences, et de petits travaux bricolages pour lequel je ne suis pas doué. Quels risques prend cet artisan a accepté mon aide ???? Cette situation est elle légale au regard de la loi. Merci de votre réponse....